

4 MAGAZINES
TRIMESTRIELS

POUVOIR D'ACHAT : comment réduire vos dépenses de chauffage

N° 485 TRIMESTRIEL OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

conseils des notaires

Maisons
Appartements
Les prix dans
300 Villes de France

L'info familiale et patrimoniale pour tous

IMMOBILIER

DOSSIER LES CLÉS D'UN INVESTISSEMENT SÛR ET RENTABLE

- **ANCIEN AVEC TRAVAUX**
Maîtrisez le déficit foncier
- **IMMOBILIER NEUF**
Pinel, faites vos calculs !
- **LOCAUX COMMERCIAUX**
Une rentabilité attractive
- **PARKINGS**
L'investissement sans contrainte

+ Notre comparatif pour bien choisir votre investissement :
Nature du bail, montant des loyers, imposition...

10 fiches pratiques « Famille & Immobilier »
En partenariat avec le Congrès des notaires de France

SPÉCIAL ENTREPRISE
Aides à la création, choix du statut, bail commercial...

LE GUIDE
**conseils
des notaires**

NOVEMBRE 2022

+84
LES
CONSEILS SUR
MEASURE

Seniors Votre guide complet juridique et pratique

Famille, patrimoine et

LE GUIDE
**conseils
des notaires**

MAI 2022

Héritage & succession

NOUVEAU QUINQUENNAI
VERS UN ALÈGÈMENT DES DROITS DE SUCCESSION

+11
FICHES
PRACTIQUES

PAIEMENT DE FAMILLE
Comprenez les preuves !

IMPÔT
Comprenez le prix de l'héritage

CONJUGAT SURVIVANT
Quels sont vos droits ?

ASSURANCE-VIE
Qu'en est-il après le décès ?

Entretien avec Jean Viard, sociétaire et directeur de recherche au CNRS
« Une succession bien organisée évite les conflits après son décès »

La Lettre
**conseils
des notaires**

SUPPLÉMENT AU MAGAZINE TRIMESTRIEL

ORSEQUES
Information, création...
Ce qui change
Lire page 3

N° 61 - OCTOBRE 2022

EMPRUNT
CONTRÔLE
SAINTE ALÈGE
P.3

CONSTRUCTION
GARANTIE
SÉRIENNALE ET
INDÉTERMINÉE P.2

PMA
FNU DE LIANCYMAT
DES DONNEURS
P.5

DONS ET LEGS
UN MALADE
NE PEUT DONNER
À SON SÉQUANANT P.8

PATRIMOINE
Financer
ses vieux jours

Plan d'épargne retraite
contrat de capitalisation,
d'assurance-vie...
Lire page 6

45 %
des ménages possèdent
au moins un contrat d'assurance-vie

210000
Plans d'épargne retraite
PER ont été ouverts
depuis sa création
en octobre 2019

+ **10** LETTRES
MENSUELLES

+ **APPLI**
EN ACCÈS
ILLIMITÉ



+ **2** HORS-
SÉRIES



BULLETIN D'ABONNEMENT

Document à renvoyer complété et signé par voie postale à
Conseils des notaires
BP 70289 / 75867 PARIS 18

OUI JE M'ABONNE À L'OFFRE INTÉGRALE : 55€ PAR AN
4 magazines trimestriels + 10 lettres mensuelles + 2 hors-serie + l'appli en accès illimité

COORDONNÉES (tous les champs sont obligatoires)

Nom/prénom ou société :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Adresse e-mail (obligatoire pour accéder à l'appli) :

MODE DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre de ADNOV (à joindre au bulletin d'abonnement)
- J'accepte de recevoir des informations de ADNOV :
 Par courrier postal Par courrier électronique

Date : / /

Signature :

Service client : Tél : 01 70 92 81 42 / email : conseils@notaires.fr

CONSEILS DES NOTAIRES
EST UNE PUBLICATION

ADNOV

SASU AU CAPITAL DE 2421 820 EUROS
RCS AIX-EN-PROVENCE : 381 000 611
95 AVENUE DES LOGISSONS
13107 VENELLES CEDEX

Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations par courrier électronique, postal ou par téléphone de la part d'ADNOV ou de ses partenaires, cochez la ou les case(s) ci-dessous :

Je m'oppose à ce que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir des offres de la part d'ADNOV, par courrier électronique, postal ou par téléphone.

Je m'oppose à ce que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir des offres de la part des partenaires d'ADNOV, par courrier électronique, postal ou par téléphone.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désabonnement figurant au bas des e-mails ou en écrivant à : ADNOV Conseils des notaires, 3 rue de Stockholm, 75008 Paris. Ces données sont susceptibles d'être communiquées au sein du Groupe ADSN, notamment pour assurer la facturation, à nos sous-traitants pour la réalisation de tout ou partie de la gestion de l'abonnement et à des fins statistiques. Ces données peuvent également être communiquées à nos partenaires à des fins de prospection commerciale. Les données vous concernant sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale. Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement auprès du responsable de traitement à l'adresse suivante : cil.groupeadsn@adnov.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.